



**UFR des Sciences Economiques de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires**

**Compte rendu du Conseil d'UFR SEGGAT du vendredi 28 février 2025 à 13h30**

Salle de Conseil du Bâtiment B

---

**Membres présents (par collège) :**

**Collège A :** Jean Bonnet, Nicolas Le Pape, Nicolas Drouhin, Fabrice Valognes, Daniel Delahaye, Thierry Feuillet, Philippe Madeline

**Collège B :** Alice Rouyer, Olivier Cantat, Benoit Raoulx, Stéphane Valognes

**Collège BIATSS :** Nicolas Blanpain, Marine Cadic

**Collège usagers :** Lenny Bouillaguet, Inès Gouin, Mathis Le Lièvre, Lylou Sawyer

**Personnalités extérieures :** Stéphanie Blot, Emmanuel Renard

**Procurations :** Fanny Simon à Jean Bonnet, David Gaillard à Alice Rouyer

**Invités :** Stéphane Costa, Jean-Sébastien Pentecôte, Carine Leroy

**Présidé par :** Sébastien Courtin

**1- Approbation du PV du conseil d'UFR du 23/01/2025**

Vote du compte rendu du Conseil d'UFR du 23 janvier 2025 :

<b>Ne Participe Pas au Vote :</b>	<b>4</b>
<b>Abstention :</b>	<b>1</b>
<b>Contre :</b>	
<b>Pour :</b>	<b>20</b>

Désormais les compte-rendu du conseil d'UFR plénier votés seront sur le site Internet de l'UFR dans la rubrique *Présentation / conseil d'UFR*.

## 2- Présentation du dispositif tutorat par Noémie Gautier et Eric Saillot :

Noémie Gautier, responsable de l'équipe stratégie et expérimentation – Pôle pilotage au CEMU.

Eric Saillot, Professeur en Sciences de l'éducation à l'UFR HSS, chargé de mission pour la mise en œuvre du tutorat au sein de l'Université de Caen Normandie. Dans le cas de la loi orientation et Réussite des Etudiants et en collaboration avec les composantes et les services (CEMU, EOI, DEVE) concernés, il assiste la vice-présidence CFVU pour la formation des tuteurs, le suivi scientifique de l'efficacité des dispositifs, et le lancement d'une campagne de communication.

En tant qu'enseignant référent tutorat et enseignante référente tutorat, il est possible d'intervenir sur plusieurs leviers :

- Informer les tuteurs et tutrices sur leur nouvelle fonction :
  - Expliciter les missions en amont des recrutements
  - Présenter les bénéfices (formation rémunérée 4h obligatoires et 2h facultatives, développement et consolidation de leurs compétences)
  - Faire appel à des étudiants et étudiantes bénéficiaires du tutorat pour les faire témoigner
- Communiquer régulièrement avec les tuteurs et tutrices sur leurs besoins :
  - Accompagner les tuteurs et tutrices sur l'identification des besoins des tutorés
  - Mise à disposition d'outils et de ressources (notamment un espace Ecampus dédié). Une bonne coordination tuteurs et tutrices avec les enseignants et enseignantes est importantes
  - Transmission des difficultés identifiées par les tuteurs et tutrices
- Promouvoir l'intérêt du tutorat auprès des étudiants et étudiantes :
  - Rappeler régulièrement pendant le semestre l'existence du tutorat et ses bénéfices
  - Inciter des étudiants et étudiantes en difficulté à se rendre aux séances
- Être un relai auprès des équipes (pédagogiques, scolarités) :
  - Faciliter l'organisation des séances (salles, horaires...)
  - Faciliter l'accès aux ressources pédagogiques pour les tuteurs et tutrices
  - Informer les collègues sur des difficultés exprimées par les tutorés

Noémie Gautier a rappelé qu'il existait des possibilités de financement et d'accompagnement à la mise en œuvre ou à l'amélioration de dispositifs de tutorat, en particulier en licence via les financements NCU Réussite plurielles, les contacts utiles sont :

- Manon Collin, cheffe de projet NCU Réussites plurielles
- Laura Porquerel, Ingénieure pédagogique pour l'UFR SEGAT

### Remarques diverses :

- Dispositif très satisfaisant qui a parfois permis à des décrocheurs de récupérer leur retard

- Les étudiants de SEGGAT ont moins recours au tutorat au second semestre, il serait donc nécessaire de communiquer différemment pour les inciter à participer
- Certains étudiants en grande difficultés n'osent pas recourir à ce dispositif par gêne de montrer leurs lacunes
- Il pourrait être envisagé de développer le tutorat en L3 (pour le département d'économie/ gestion), ainsi que du tutorat basé sur les questions de méthodologie en économie /gestion.
- Veiller à ce que les horaires de tutorat proposés soient adaptés au rythme des étudiants étudiantes. Dans certains UFR les tuteurs font un evento auprès des étudiants et étudiantes pour adapter les créneaux de tutorat.

### **3- Informations générales**

#### **a) Point sur la formation Cybersécurité :**

La direction a rencontré la chargée de mission Cybersécurité (dans le cadre de l'AMI Compétences et métiers d'avenir) pour faire un point d'étape sur cette formation dispensée aux licences d'économie et de gestion depuis la rentrée. Par ailleurs, une réunion bilan avec les autres UFR est organisée en mars.

L'objectif de la formation en cybersécurité est de répondre aux problématiques de sécurité des systèmes d'information et des données dans un monde numérique en pleine évolution, tout en sensibilisant les étudiants aux dangers liés au cyberattaques. Le cours contient 3 parties (Unité 1 « comprendre », Unité 2 « agir » et Unité 3 « transmettre »).

Le format de cette formation est le suivant : un cours commun (L1, L2 et L3) d'introduction à la formation est dispensé en début de formation (semestre 1) puis il y a trois heures de cours en ligne pour chaque semestre. Les étudiants et étudiantes passe une auto-évaluation et ceux qui ont 10 ont une certification du niveau de Cybersécurité 1. 148 étudiants et étudiantes ont passé le test sur environ 720 étudiants et étudiantes en licence, 5 n'ont pas validé le test.

Elsa Jaubert a demandé si « dans le cas où ils seraient amenés à délibérer pour accorder des points de mention ou de passage, les résultats des activités réalisées par les étudiants et étudiantes dans le cadre du module d'acculturation à la sécurité numérique pourront faire partie des éléments d'appréciation pris en compte par le jury des 3 années des licences éco et gestion ».

Jean-Sébastien Pentecôte rappelle que les délibérations sont de la responsabilité des jurys dont les délibérations demeurent souveraines. Le conseil d'UFR invite Elsa Jaubert à communiquer directement avec l'ensemble des présidents et présidentes de jurys concernés.

#### **b) Bilan des Journées Portes Ouvertes du 1<sup>er</sup> février 2025 :**

Le bilan des JPO qui ont eu lieu le samedi 1er février est très satisfaisant. La participation des étudiants et étudiantes, des personnels administratifs, ainsi que de très nombreux enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses, est à souligner.

### Idées de pistes d'amélioration pour les prochaines JPO :

- Organiser un accueil dans le hall en bas pour mieux aiguiller les visiteurs et apporter un peu plus de "dynamisme" dès l'arrivée des visiteurs. Un premier accueil à l'extérieur du bâtiment pourrait être proposé par les associations étudiantes pour orienter à l'intérieur du bâtiment.
- Améliorer la signalétique : panneaux plus grands utilisant la charte graphique de l'université (utilisant tous les codes de la communication en ligne/des affiches annonçant les JPO) pour une meilleure identification, revoir le fléchage.
- Améliorer l'identification des "accueillants et accueillantes" : par exemple être tous habillées avec un t-shirt de la même couleur + porter un badge avec nom/prénom + fonction. A été évoquée la possibilité d'acheter le sweat fait par les associations étudiantes plutôt que d'en commander des spécifiques. Le lancement d'un concours pour la création d'un logo SEGGAT a également été évoqué.
- Avoir des représentants pour tous les diplômes et pas uniquement pour les licences.
- Organiser des stands d'accueil de manière à mieux cibler et répondre aux attentes des visiteurs qui viennent en général avec un objectif précis + mettre à disposition des plaquettes (à jour) pour chaque formation. Beaucoup de demandes sur les Masters, il serait donc utile que des étudiants et étudiantes en Master soient présents.
- Proposer des présentations des formations par rotation plus fréquentes et moins "générales" que présentation géographie/économie-gestion. Réaliser des petites vidéos de présentation attractives en partenariat avec le CEMU (ex : mettre en avant le travail de terrain, les partenariats extérieurs, la possibilité d'effectuer certaines formations en alternance...)
- Stand formation professionnelle
- Proposer des visites du bâtiment : salles/amphi, BU, cartothèque, salles info, salle de visio...
- Faire faire des cartes de visites scolarité
- Goodies
- Page dédié sur site internet

#### **c) Politique emploi :**

Pour présenter la procédure en termes de politique d'emploi, présence d'Elodie Saillant et Sandy Campart au conseil d'UFR du 29 avril.

#### **d) Service finance :**

Prise de poste de Johan Karren le 24 février 2025. Contrat jusqu'au 31 décembre 2025. L'arrivée d'un nouveau gestionnaire financier est une bonne nouvelle, cependant il s'agit d'un contrat de 10 mois et non d'un an comme annoncé par la Direction des Ressources Humaines.

Cela risque de rendre compliquée la gestion et le suivi des dossiers des deux UMR CREM et ESO (nombreux colloques programmés, évaluations HCERES, invitations aux séminaires, missions, contrats et production scientifique). La pérennisation de ce poste est indispensable.

**e) Service public + :**

Poursuite de la démarche engagée en septembre 2024, le groupe de travail se réunira le 4 mars prochain. Une présentation de l'autodiagnostic de l'UFR SEGGAT et du plan d'actions en termes de service public sera faite lors du conseil d'UFR du 29 avril.

**f) 10 ans de l'UFR SEGGAT**

L'UFR SEGGAT fête ses 10 ans d'existence en 2025. Une réflexion sera engagée par la direction sur la manière de marquer cet événement. Toutes les idées peuvent être transmises à la direction.

**4- Demande de modification du calendrier M2 GAED environnement**

Demande de déplacer la date de présentation des projets tutorés du Master 2 GAED environnement en dehors de la période d'examen : report du vendredi 28 mars au lundi 31 mars de 9h à 13h.

**Vote : Favorable à l'unanimité**

**5- Demande de modification du calendrier M1 Madura**

Demande de prolongation de la période de stage facultatif des MADURA 1 : période de stage du samedi 5 avril au samedi 19 avril compris (période "terrain") et du 26 mai au 6 juin (période analyses)

Permet d'emmener en stages recherche, pendant les vacances de Pâques, dans le cadre du programme européen Life Green Heart, 3 étudiants et étudiantes du master motivés.

**Vote : Favorable à l'unanimité**

**6- Calendrier universitaire 2025/2026 de l'UFR SEGGAT**

Les calendriers universitaires 2025/2026 sont soumis à la CFVU du 03 mars et au CA du 14 mars 2025.

Concernant les licences générales de géographie, d'économie et de gestion, une réunion réunissant scolarité, responsables pédagogiques et direction a eu lieu le 24 février pour préparer collectivement le calendrier.

Concernant les licences Pro et les Masters, le calendrier a été construit conjointement par la scolarité et les différents responsables pédagogiques.

#### Remarques diverses :

- Le calendrier proposé repousse d'une semaine la date de rentrée des licences d'économie et de gestion qui s'alignera désormais sur celle de la licence de géographie (08/09/25). Par conséquent, le premier semestre sera réduit à 12 semaines d'enseignement contre 13 actuellement pour les licences d'économie et de gestion. Ce nouveau calendrier n'offre donc plus aucune flexibilité pour les nombreux enseignements actuellement planifiés sur 12 semaines. Un membre du conseil demande à recréer cette flexibilité en permettant aux enseignements d'économie et de gestion qui s'étalent sur 12 semaines à pouvoir être placés dès le début de semestre sur 10 semaines. Cette proposition est acceptée.
- Le calendrier de la licence 3 gestion est décalé par rapport à celui de la licence 3 économie, pour des raisons liées aux possibilités de stages des étudiants de L3 gestion. En raison de cours mutualisés, ce décalage a un impact sur les deux licences, et surcharge notamment les semaines de cours.
- Le calendrier des licences comporte beaucoup de périodes d'examens, et ce pour des raisons de disponibilités de salles. Une réflexion sur la mutualisation d'épreuves différentes, lorsque cela est possible, va être menée par la scolarité en lien avec les responsables pédagogiques.

**Vote : Favorable à l'unanimité**

### **7- Questions diverses**

#### **a) Modification des maquettes.**

Le logiciel de scolarité Apogée va être remplacé par Pégase, ce qui implique que la CFVU du 24 juin est la dernière CFVU durant laquelle des changements de maquette pourront être évoqués jusqu'à la prochaine offre de formation, en septembre 2028.

Cela va être compliqué de ne pas faire de changements du fait de :

- L'obligation nationale de proposer un module EAD de 30h en licence. Cela signifierait qu'il devra être prêt pour septembre 2025, ce qui n'est pas le cas. Le groupe de travail n'a pas encore donné ses conclusions pour sa mise en œuvre.
- La réforme de l'INSPE prévue en septembre 2026.
- La nécessité de répondre régulièrement à des situations spécifiques, comme l'intégration des conséquences du développement de l'intelligence artificielle.

**b) Aide au financement de projets : Présentation du projet de voyage d'étude sur la densification urbaine à Lyon par Emma Letessier, la Présidente de l'association MADURA**

L'objet de cette nouvelle association est de promouvoir le Master MADURA, de favoriser la cohésion entre les étudiants et de développer le « réseautage ». Le montant de l'adhésion s'élève à 5€.

Il est demandé à l'UFR un soutien financier de 3000€ pour un voyage d'étude qui a un coût prévisionnel global de 5733€. Il concerne 15 étudiants de M2 et se déroulera à Lyon du 3 au 7 juin 2025. Une demande de financement d'un montant de 2733€ est prévue à la CVEC.

Décision du conseil d'UFR :

Le conseil a validé le principe d'un financement qui viendrait en complément de celui que l'association obtiendra de la CVEC. Il est conseillé que le montant demandé à la CVEC représente 80% du budget global. Lorsque la Présidente aura effectué les démarches pour la CVEC, elle devra indiquer à l'UFR le montant accordé, et l'UFR complètera cette somme à hauteur de 50 % maximum du montant total (soit 3000 euros au plus).

Pour le Président  
et par délégation  
Sébastien COURTIN  
Directeur UFR SEGGAT

